

8 Remonter sur 300 m la route de Chambon et emprunter le chemin forestier du Pré Martin jusqu'au hameau de Veyrinas que l'on traverse direction Condat.

9 Sortie Veyrinas, prendre à gauche la route des Grands Bois à suivre jusqu'à la « Croix du Méchant ».



LA CROIX DU MECHANT

Malgré les mystères qui entourent encore ses origines, significations et noms, la croix du méchant reste un lieu emblématique et incontournable de Condat-sur-Vienne.

10 Prendre le chemin forestier à droite qui longe les lotissements du Grand Pré et vous mène jusqu'à la route du Picq, à emprunter à gauche pour rejoindre le carrefour de la Route de Nexon.

11 Traverser sur la gauche du carrefour et longer la RD 11 pour emprunter le parcours de santé jusqu'à la rue François Mitterrand.

12 Emprunter les passages entre les maisons, des rues François Mitterrand et Pierre Parot, pour arriver sur les stades que l'on contourne par la droite pour rejoindre le point de départ Place de la Libération, ou l'on découvre la Chapelle Paulin Talabot.



EGLISE DE CONDAT-SUR-VIENNE

Elle fut reconstruite en 1876 grâce aux dons de M. Paulin Talabot (1800-1885) ingénieur de renommée internationale. Ses cendres reposent dans la petite chapelle blanche appendue à l'église.

AVANT DE PARTIR

- Je choisis un parcours adapté à mon niveau
- Je consulte la météo
- J'ai un équipement adapté
- Si seul-e, je prévois au moins une personne de mon itinéraire et je reste joignable en cas d'accident
- Je pense à avoir suffisamment d'eau et de nourriture

LA CHARTE DU RANDONNEUR

- Je respecte les interdictions en vigueur (feux, campement...)
- Je referme les clôtures / barrières derrière moi
- Je ne laisse pas mes déchets sur place
- Je reste sur les sentiers balisés
- Je garde la maîtrise de mon animal

NUMÉROS UTILES



POMPIERS : 18 / SAMU : 15
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN : 112
SMS SOURDS ET MALENTENDANTS : 114



Office de Tourisme de Limoges Métropole
05 55 34 46 87

POUR PLUS DE DÉCOUVERTES

Retrouvez toutes les randonnées en Haute-Vienne et les sites touristiques à proximité sur

www.visitlimousin.com

et sur l'application gratuite LOOPI



Vous cherchez une activité, où manger?

Pour découvrir la Haute-Vienne facilement



CONDAT-SUR-VIENNE

BOUCLE DES HAMEAUX



13 KM



300M+



Durée : 3h15

Niveau : Moyen

Particularités :



Durée : 1h15

Niveau : Facile

Pas de difficultés identifiées.



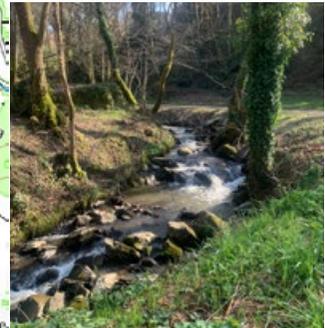
Cette topofiche a été conçue par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

LE BALISAGE

-  Continuité d'itinéraire
-  Mauvaise direction
-  Changement de direction



-  DÉPART : PLACE DE LA LIBERATION
-  Emprunter la rue d'Aixe. Descendre vers la Vienne et prendre la rue du Petit Bontemps sur la droite. La suivre jusqu'au bout.
 -  En fin de rue, prendre le chemin forestier, escarpé dans sa partie basse, qui descend sur la gauche vers l'espace naturel « Les Rives du Rigouroux ». Passer la passerelle et remonter le long du Quorum sportif.



 **LES RIVES DU RIGOUROUX**

Cet aménagement récent se veut être un espace naturel de sensibilisation et de découverte de la nature et de la biodiversité, poumon vert, lieu de loisirs et de rencontre entre les bourgs de Condat et Poulouzat.

- Traverser la route, continuer en longeant le parking puis suivre le chemin qui monte et tourner à gauche à l'orée du bois.
-  Traverser la RD 11 et emprunter la rue Jean Monnet, puis tourner à gauche vers la voie ferrée au niveau du transformateur.
 -  Suivre le chemin en parallèle de la voie ferrée. Au champ de panneaux photovoltaïques, prendre à droite jusqu'à la route du Picq.
 -  Traverser la route du Picq et prendre à 30 m sur la gauche la route de Peyreleine qui mène en traversant le village à la route des Veyrières.
 -  Traverser cette route et prendre, en face le chemin forestier des Marelles qui descend à l'orée du bois vers la route de Brégéras, à gauche jusqu'à l'entrée du bourg
 -  A l'entrée du bourg, remonter sur la gauche et poursuivre en face entre les maisons sur « Le Chemin de la vigne », puis « Le sentier de la Vigne ».